



ASSEMBLEE GENERALE DE SIPIC

RAPPORT MORAL DE L'ANNEE 2016/2017

Mesdames et Messieurs, chers adhérents, SIPICiens, SIPICiennes,

La première Assemblée Générale de SIPIC se tient aujourd'hui. Nous sommes heureux de nous retrouver tous à l'occasion de cette échéance et le comité de direction de la SUPPRESSION INTELLIGENTE DES PEAGES A L'INITIATIVE DES CITOYENS vous invite à prendre connaissance du bilan moral de l'association.

Nous rappelons ici et en quelques mots la genèse de SIPIC.

Depuis une quinzaine d'années, quelques élus locaux dont Laurent KLEINHENTZ, égérie de la protestation des magistrats municipaux, interpellent les pouvoirs publics et les concessionnaires autoroutiers face à la désindustrialisation du territoire, la paupérisation locale, le non-emploi installé, la dégradation du niveau de vie de toute la zone, la marginalisation du bassin ex-houiller par son infrastructure autoroutière.

Quelques articles dans les journaux ont relaté et informé les citoyens et usagers qui constataient le coût exorbitant des péages de l'A4. Une aisance encore relative, une information difficile, des intérêts divergents... ont contribué à noyer le discours légitime, à empêcher toute cohésion, à dissoudre l'intérêt général de l'ensemble du territoire et à isoler l'utilisateur payeur et désabusé.

En septembre 2015, un citoyen exaspéré lance une page sur réseau social pour manifester sa révolte en écho à un article du Républicain Lorrain qui faisait état des prises de position du maire de FAREBERSVILLER. Action citoyenne pour la gratuité des péages aux habitants de Moselle-Est naît. Umit YILDIRIM, citoyen- usager-payeur, rassemble très vite l'adhésion de plusieurs milliers de personnes sur son mur. Une évidence apparaît : la convergence des intérêts des citoyens usagers et des problématiques pour les élus de terrain existe bel et bien. La charge financière des 7 péages locaux pour l'utilisateur, les routes parallèles à l'autoroute dégradées et surchargées dont la réfection pèse sur les communes, le repoussoir à développement économique qu'est le racket d'une ceinture de péages, le manque total d'équité face à la gratuité d'un réseau routier en Moselle, Meurthe-et-Moselle, Vosges et Alsace poussent les personnes à se rencontrer, à décider de s'allier et à créer SIPIC.

CREATION DE L'ASSOCIATION

La création d'une association dont le but est d'obtenir la gratuité des péages pour les habitants de Moselle-Est a lieu officiellement le 29 décembre 2015. Elle est inscrite au registre des associations, au Tribunal d'Instance de St AVOLD, volume 49, Folio 53.

L'article 2 des statuts de SIPIC fait état de son objet et de ses moyens :

Objet

Cette association a pour but :

- d'obtenir la gratuité de l'A 4 dans sa traversée mosellane avec le souci d'équité pour tous les résidents
- d'assurer la transparence des péages autoroutiers et les concessions autoroutières,

Et ce afin d'œuvrer en faveur du développement économique d'un bassin en déshérence

Moyens

L'Association mettra en œuvre les moyens aptes à réaliser directement ou indirectement l'objet pour lequel elle s'est constituée à savoir ;

- Agir pour la construction et l'application des lois et règlements,
- Informer et associer les populations, les élus et les usagers sur les objectifs et les actions conduites par tout moyen,
- Agir devant toutes les juridictions dans le cadre des buts poursuivis ou encore pour défendre ses membres
- Agir éventuellement avec d'autres groupements poursuivant les mêmes buts.

L'association fonctionne avec un comité de direction élu lors de la constitution de l'association.

Président	Umit YILDIRIM
Vice-présidente	Françoise GOLDITE
Vice-président	Raymond TRUNKWALD
Secrétaire	Tatiana WANTZ PRAT
Secrétaire adjoint	Laurent KLEINHENTZ
Trésorier	Bernard LAPP
Assesseur	Dominique SCHOULLER
Assesseur	Jean-Jacques PRAT

Notre toute jeune association se porte désormais aux côtés des maires qui décident des actions de levée de barrières des péages mais aussi par elle-même pour des actions autres...

Elle compte 85 adhérents et plusieurs milliers de sympathisants sur les réseaux sociaux dont les pétitions.

Les actions sur le terrain

- Le 03 décembre 2015, en cours d'officialisation, SIPIC se tient aux côtés des maires pour une levée des barrières de péages à FAREBERSVILLER.
- Le 19 décembre 2015, cette action sera réitérée.

- Le 30 janvier 2016, SIPIC se range aux côtés des élus pour une levée des barrières latérales de SAINT- AVOLD.
- Le 07 mai 2016, SIPIC participe à la manifestation qui se tient aux barrières de péage de HAMBACH.
- Une réunion publique, expliquant le but de SIPIC, est organisée et se tient à l'espace Rabelais de FAREBERSVILLER.
- Le 31 janvier 2017, SIPIC rejoint les élus locaux à la barrière de péage de FAREBERSVILLER sans levée puisque la SANEF les a laissées ouvertes !
- Plusieurs interventions de Laurent KLEINHENTZ lors de réunions plénières au Conseil Départemental ont permis d'interpeler le président du Conseil Départemental et le Préfet concernant l'injustice criante, le frein au développement économique et l'aide individuelle aux abonnés de la SANEF qui s'arrête suite à la loi NOTRe et au basculement de compétence transport entre le département et la région.
- Une demande officielle de copie des contrats liant l'Etat aux concessionnaires de l'A4 restée sans réponse.

Les plaintes de la sanef

1. Début 2016, la SANEF dépose plainte contre Laurent KLEINHETZ. Il s'ensuit une audition du maire de FAREBERSVILLER par l'escadron des gendarmes de l'autoroute. SIPIC est aux côtés du maire et reste vigilante. Nous sommes interpellés par l'absence de motif et la volonté manifeste de harceler voire d'apeurer le citoyen. La publication des bénéfices nets de la société participe certainement à la nécessité du concessionnaire de tuer toute opposition dans l'œuf.
2. Une deuxième plainte en février 2017 émanant de la SANEF vise SIPIC. Son président, Umit YILDIRIM, se rend à la gendarmerie pour répondre aux accusations de détérioration de matériel. SIPIC ne casse rien et se cantonne à manifester son opposition et son refus des 7 péages autoroutiers de l'A4 qui frappe la Moselle-Est. Le président de SIPIC est accompagné de plusieurs membres de l'association et de la presse. Il faut croire que la SANEF anticipe les hausses de péage et la suppression des aides aux abonnés qui empruntent cette infrastructure tous les jours pour travailler et qui voient leur charge financière multipliée par 2.

Les outils de communication

Si la page « Action citoyenne... » sur Facebook reste ouverte et active, SIPIC a créé un site qui rassemble toutes les infos et qui collecte les photographies, les coupures de presse, les soutiens... Son nom est www.sipic.info et a été conçu bénévolement par Charlotte PRAT en collaboration avec Bernard LAPP.

Un logo a été créé ainsi qu'un papier à entête et des signatures pour les envois de mail. L'ensemble de ces outils a été créé bénévolement par Jean-Jacques PRAT.

Des drapeaux qui reprennent le logo ont été conçus, commandés, payés et utilisés de suite devant la gendarmerie de FAREBERSVILLER lors de l'audition d'Umit YILDIRIM, en soutien.

T-shirts et casquettes aux couleurs de SIPIC sont portés ostensiblement lors des actions. Chaque adhérent peut les acquérir.

La couverture de SIPIC par les media

Les actions de SIPIC et ses communiqués sont couverts par la presse locale, tant écrite que radiophonique ou télévisuelle. SIPIC salue le travail évènementiel comme celui d'investigation que les media relaient. L'association remercie les journalistes qui informent largement le public, les usagers, les payeurs.

De nouvelles stratégies SIPICiennes

SIPIC est née par constatation, exaspération, sans violence ni exaction. Ces quelques mois d'existence ont mis à jour le mépris des institutions, l'âpreté aux gains des financiers de la SANEF et l'isolement des citoyens face à leurs difficultés et à leurs charges.

Les futures actions de SIPIC ne peuvent plus se cantonner à l'anecdote. Si la violence est bannie, contrairement à l'action des bonnets rouges des bretons, l'association se doit de penser une nouvelle stratégie piquante.

La loi NOTRe vient de déclencher une brèche dans le jeu des chaises musicales et les institutions nous jouent de la trompette !

Aucun plaisir à l'emploi éloigné du lieu de vie, aucune consommation facilitée, aucun lien social sans écueil... A quoi servent les strates politiques qui se sont mises en place par et pour elles-mêmes ? Quel est l'intérêt de donner aux concessionnaires des infrastructures, en théorie gratuites, pour leurs plus grands bénéficiaires alors que sont imposées aux usagers des hausses de tarif pour légitimer des réfections qui devraient être prises en charge par les bénéficiaires colossaux des péages ?

Au dédain et à la vénalité, SIPIC oppose les privations et l'indigence. Ainsi, SIPIC réclame de droit ce que l'Etat doit à sa population : moyennant des efforts importants déjà en place et acceptés, **un retour sur investissement.**

Quel est l'intérêt de la charge d'impôts, de taxes sur le travail pour le citoyen d'un territoire pauvre, dans l'iniquité la plus totale ?

C'est pourquoi SIPIC, avec l'aide des municipalités, parents bien souvent démunis de l'administration, veut affiner son action et redonner aux communes leurs voix.

Les enjeux de la démarche de SIPIC concernent le quotidien et l'avenir de chacun, de chaque ménage en Moselle-Est. Voici un exemple pour les comprendre.

A proximité immédiate de la ville de FAREBERSVILLER, se construit en ce moment après des années de réflexion et négociations de rachat de péage, un centre commercial et de loisirs dans l'Est mosellan. Ce centre commercial, dans un rayon de 35 Km, concernera 300 000 habitants. Il prévoit 6 000 000 d'usagers par an ... usagers des 7 péages. Il représentera entre les emplois directs et induits, environ 1000 à 2000 salariés.

Dans ce diamètre de 70 kilomètres, se trouvent quelque 300 communes de tailles diverses rassemblées en 11 communautés de communes ou communautés d'agglomérations pour 329 000 habitants concernés.

Ces passages aux 7 péages vont s'ajouter aux 8 000 ménages qui paient déjà et désormais sans l'aide du Conseil départemental couplée à celle de la SANEF, 2 000 € par an pour aller travailler à Metz comme un impôt supplémentaire caché sur leur revenu. Et la nouvelle Grande Région à Strasbourg refuse de poursuivre cette aide accordée.

SIPIC va changer de mode d'action pour faire entendre raison à l'Etat dans son rôle de garant de l'équité entre tous les citoyens. Car c'est finalement l'Etat, c'est-à-dire le rassemblement des citoyens, qui est le représentant des propriétaires et donc le gestionnaire délégué. « La République

est une et unitaire ». SIPIC attend que cette règle fondamentale s'applique également aux habitants de Moselle-Est.

Dans ce but, SIPIC va faire appel aux 300 maires et élus représentatifs de cette zone, attentifs aux intérêts de leurs concitoyens. Cette démarche comprendra les Présidents d'EPCI, les élus au Département et dans les assemblées nationales pour leur demander leur soutien effectif en vue d'obtenir une « table ronde » avec le Ministère des transports. SIPIC va également proposer à tous les défenseurs des libertés citoyennes de s'associer à ses efforts. Certains ont déjà répondu oui.

Une première manifestation de ce type est prévue le 1^{er} avril à la gare de péage de Saint-Avold/Longeville afin de saluer le « Poisson d'Avril » offert par Monsieur MINC, PDG de SANEF en complément de la Saint-Valentin de février offerte par le Département et la Région. C'est à dire par l'Etat en réalité, tout aussi cynique mais sans humour. A Paris, il semblerait qu'on aime « l'amour vache », l'amour « vache à lait ».